

Une élection charnière

Photo: Jacques Nadeau Le Devoir Trois grands enjeux devraient être abordés durant la campagne, à savoir la protection de l'environnement, une attitude résolue à l'endroit de la criminalité fiscale et un apaisement de la question identitaire.

Robert Bernier

Physicien, Mirabel

20 août 2018 IDÉES

Je suis un simple citoyen qui veut voir dans la campagne électorale qui s'amorce une occasion de relancer le Québec sur une bonne voie. Trois grands enjeux : un tournant essentiel pour la protection de l'environnement, une attitude résolue à l'endroit de la criminalité fiscale et un apaisement de la question identitaire. Trois enjeux de l'issue desquels dépendent nombreux d'autres.

Réglons d'abord la question du référendum. Je remercie M. Lisée d'avoir « mis sa tête sur le billot » en déclarant qu'il n'y aurait pas de référendum dans un premier mandat du PQ. Ce faisant, M. Lisée a dégagé un espace de délibération vital en retirant l'enjeu du référendum du jeu de cartes que M. Couillard se plaisait à manipuler. Et les trois thèmes que j'ai présentés d'entrée de jeu sont d'importance suffisante pour que l'on permette aux Québécois de se prononcer sur eux, évitant ainsi un autre de ces détournements d'élections dont le PLQ a eu la manie depuis Jean Charest.

Sur la question de l'environnement, le Québec se gargarise depuis trop longtemps, mais n'a pratiquement aucune réalisation concrète à son actif. Or, l'on sait que la question du changement climatique revêt une importance capitale pour notre avenir : santé, finances publiques et paix sociale. Et que nous devons garder nos gouvernements à l'oeil. Il a fallu qu'Alexandre Shields du journal Le Devoir talonne le ministre Moreau pour que celui-ci finisse par garantir que son « gouvernement interdira les forages pétroliers et gaziers dans les cours d'eau du Québec ». La principale recommandation de l'initiative « Le climat, l'État et nous » est de « repenser l'ensemble des institutions et des actions gouvernementales dès la prochaine législature, afin que les défis environnementaux et les engagements en matière de climat soient pris en compte et partie intégrante de la stratégie de transition économique et sociale du Québec. » Sous l'égide de l'INM, un débat se tiendra le 6 septembre lors duquel les représentants des différents partis viendront donner leur réponse aux demandes de l'initiative codirigée par le professeur Normand Mousseau. Je nous exhorte tous à suivre de près cette initiative. Quant aux revenus financiers que l'on nous fait habituellement miroiter, les différentes études montrent que la richesse qui revient directement par des emplois payants est somme toute minime. Le reste part en dividendes aux actionnaires dont on connaît la propension à naviguer en complaisance vers les paradis fiscaux et, surtout, à nous laisser à nous les sols et les eaux contaminés.

Retournement discutable

Le gouvernement Couillard se vante du retour à l'équilibre budgétaire. Soit. Léguer une dette (écologique ou financière) trop élevée aux générations qui nous suivent est, j'en suis, immoral. Mais la façon dont il a accompli ce retournement est discutable. On connaît les « 10 milliards de solutions » fiscales mises en avant par la « Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics ». Lors de la crise financière de 2007-2008, les États du monde entier ont dû mettre à risque leurs banques nationales pour se porter à la défense d'un secteur financier carrément « criminel ». Nous ne devons plus laisser cela se perpétuer. Il faut lire Paradis fiscaux : la filière canadienne d'Alain Deneault pour saisir l'ampleur du phénomène. Comme contribuable, j'ai de plus en plus l'impression d'être le dernier citron à se laisser (encore) presser. Si tel président de campagne électorale veut crier à la menace « libertarienne », il y a un jeu pour lui ici : appliquer la loi fiscale à chacun, avant que nous ne nous retrouvions devant une mutinerie fiscale. Il en va de notre liberté comme peuple que nos gouvernements se redonnent le pouvoir d'aller chercher l'argent là où il se trouve avant de nous imposer des « austérités » qui ne seraient, dit-on, que des vues de l'esprit.

Quant à la question identitaire, il serait bon que l'on cessât de part et d'autre de la « titiller ». Plutôt que de faire peur au monde avec les 200 femmes voilées qu'on recenserait peut-être sur l'ensemble du territoire québécois, l'on devrait s'engager à porter attention enfin à la seule véritable cause d'angoisse existentielle pour les Québécois : le statut de la langue française. Et pour ça, commencer par appliquer la loi 101, notamment l'article 16 de son chapitre IV qui dit que « Dans ses communications écrites avec les autres gouvernements et avec les personnes morales établies au Québec, l'Administration utilise la langue officielle. » On n'a pas à reprocher à des immigrants de ne pas savoir sur quel pied danser quand nos gouvernements ne respectent même pas cette loi fondatrice. Si on veut calmer le débat « identitaire » au Québec, que l'on commence par là.

Sur ce, je nous souhaite à tous de « bonnes » élections : autre chose qu'un spectacle, plutôt quelque chose comme un recommencement. Et nous aurons les politiciens que nous mériterons.